



groupe
POSTE HABITAT



LA LETTRE DES PARTENAIRES

Bulletin trimestriel d'information
des partenaires de la société Toit et Joie

Lettre des partenaires de Toit et Joie - SA HLM au capital de 40 000 € - 82, rue Blomet / 75731 Paris Cedex 15 - Tél.: 01 40 43 59 00 / Fax : 01 40 43 59 96 - esh@toitetjoie.com - www.toitetjoie.com - Directeur de la publication : Michèle Attar - Responsable de rédaction : Sullivan Vandromme - Rédaction : Sullivan Vandromme - Marion Viry - Réalisation : LeGrand8 - Crédit photos : Antonin Compain - Toit et Joie - 11H45 - Impression : Accenttonic, 800 ex. - ISSN : en cours



La filiale provençale de Toit et Joie livre 30 logements

La filiale de Toit et Joie en Provence a livré sa seconde résidence. Il s'agit de 30 logements qui composent la résidence "les Allées Florentines" à Morières-Lès-Avignon dans le Vaucluse.

A proximité immédiate du centre-ville, dans un quartier résidentiel en construction, la résidence propose 30 logements du type 1 au type 4, et 45 parkings aériens.

L'immeuble a été conçu de manière performante, notamment en ce qui concerne la thermique et l'acoustique. L'opération bénéficie à ce titre du label Qualitel Très Haute Performance Énergétique ENR 2005 et de la certification "Habitat & Environnement".

La coopérative Hlm Poste Habitat Provence devra permettre de répondre aux besoins des postiers sur un territoire qui manque cruellement de logements sociaux.

Nombre de logements	Surfaces habitables	Loyers et charges
5 Type 1	26 m ²	230 €
4 Type 2	44 m ²	360 €
16 Type 3	66 m ²	520 €
5 Type 4	82 m ²	625 €



Groupe Poste Habitat ?

Aujourd'hui 4 sociétés composent le Groupe Poste Habitat dont l'actionnaire de référence est La Poste :

- Toit et Joie - SA d'Hlm francilienne de 13 000 logements
- Logipostel - Coopérative Hlm spécialisée en accession sociale
- Poste Habitat Provence - Filiale de Toit et Joie en Provence

- Poste Habitat Rhône-Alpes - Filiale de Toit et Joie en Rhône-Alpes

Au service des collectivités locales, de l'Etat et de la Poste, les sociétés du Groupe Poste Habitat développent, réalisent et gèrent des programmes locatifs ou en accession sociale destinés aux personnes et aux familles répondant à des conditions de ressources réglementées.



180 collaborateurs en séminaire de proximité

Les 180 gardiens et employés d'immeuble de Toit et Joie participent chaque année à un séminaire de proximité qui est organisé au siège de la société.

Cet événement interne qui a eu lieu au mois de février, a permis à tous les collaborateurs de proximité de se réunir et d'échanger sur l'actualité de Toit et Joie et sur leurs expériences dans les résidences.

Les participants ont notamment travaillé sous forme d'ateliers où étaient reconstituées des situations réelles. Les 2 principaux thèmes traités, cette année, étaient les situations d'urgence en cas d'incendie et la communication avec les locataires au sujet de la collecte sélective des déchets ménagers.

Les solutions proposées lors des exercices ont ensuite été discutées, chacun témoignant de son expérience et partageant ses pratiques professionnelles.

L'investissement de chaque gardien et employé d'immeuble lors de ces journées d'échange témoigne de notre implication au service de nos clients-locataires.

Une nouvelle plaquette pour accompagner la dynamique de développement

Depuis 2 ans, Toit et Joie multiplie les projets de développement patrimonial et s'engage dans d'importants projets d'entreprise. Dans le cadre de cette dynamique, Toit et Joie a créé une nouvelle plaquette de présentation.

Commune à toutes les sociétés du Groupe Poste Habitat (Toit et Joie, Poste Habitat Provence, Poste Habitat Rhône-Alpes et Logipostel), ce nouvel outil permet de présenter de manière concise et complète l'action et les valeurs des



sociétés du Groupe Poste Habitat. Il s'agit d'une pochette dans laquelle ont été glissés un triptyque de présentation et une fiche d'identité par société.

Retrouvez la version téléchargeable de la plaquette sur le site : www.toitetjoie.com



Toit et Joie au Salon de la Nouvelle Ville

Toit et Joie a participé pour la 7^{ème} année consécutive au salon de la Nouvelle Ville qui s'est tenu du 5 au 7 avril au Parc Floral de Paris

La manifestation, organisée par l'association des maires d'Île-de-France, est une occasion d'échanger avec les maires du territoire et de faire valoir la qualité des prestations et du service de Toit et Joie.

Comme chaque année, c'est dans le cadre de l'association inter-bailleurs Iléane que Toit et Joie a tenu un stand où 6 bailleurs sociaux franciliens étaient représentés.

Les enfants participent à la décoration de leur résidence à Clichy-sous-Bois



En début d'année, Claude Dilain, Maire de Clichy-sous-Bois, et Michèle Attar, Directeur général de Toit et Joie, ont inauguré les peintures murales réalisées, dans le cadre du projet de réhabilitation, par les enfants de la résidence située allées des Cosmonautes et du Rouailler à Clichy-sous-Bois.

La résidence abrite actuellement 112 familles. Elle fait l'objet d'un important projet de réhabilitation et de résidentialisation dont les travaux ont débuté au mois de janvier 2010 et devraient s'achever à l'automne 2011.

L'idée de peintures murales par les enfants-locataires est né de l'envie de rendre le parking souterrain chaleureux et de permettre aux locataires

de s'approprier le projet qui leur est régulièrement présenté à l'occasion de réunions publiques. Toit et Joie a donc proposé aux enfants de la résidence de réfléchir à des fresques qui pourraient être peintes, avec eux, sur les murs du parking.

La suggestion a trouvé un public enthousiaste d'une dizaine d'enfants âgés de 8 à 12 ans. Avec l'aide des animateurs du centre Maison Blanche et des plasticiens graffeurs "Katre" et "Twopy", les enfants ont peint plus de 50 mètres de murs.

Il s'agit d'une initiative dont le succès contribue pleinement à l'implication des locataires dans le projet de réhabilitation et au bon vivre dans la résidence.

Les équipes de Toit et Joie espèrent que le parking réouvert à l'occasion de ces travaux restera propre, sûr et agréable. Ce parking est indispensable au bien être de la résidence qui ne souhaitait pas sacrifier ses beaux espaces verts au stationnement aérien des voitures.

